

Responsable technique et sportif

FINALITÉ DE LA FONCTION

Le responsable technique, sous l'autorité du président est :

- responsable de la **mise en œuvre de la politique sportive, de la coordination sportive, administrative et de la gestion des ressources humaines du club.**
- chargé d'enseigner et d'encadrer la pratique du football au sein du club.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Missions liées aux domaines de direction confiés :

Gestion administrative :

- Il participe aux réunions du comité et rend compte de l'évolution des différents projets définis par le comité directeur.
- Il applique et met en œuvre la politique et les procédures fixées par le club.
- Il participe aux différentes réunions (inscriptions, rentrée, activité, bilan....) et assure le compte rendu de l'activité.
- Il apporte un soutien au comité et aux référents de catégorie dans la gestion administrative.
- Il réalise un bilan écrit de la saison écoulée et est force de propositions.
- Il organise l'activité et l'animation de l'équipe administrative.

Politique du club – Projet club :

- Il propose des orientations stratégiques liées au domaines sportif et au développement.
- Il formalise par écrit le projet sportif de développement du club.
- Il assure le suivi du projet du club et fais le bilan de la saison écoulée.
- Il mène des actions de développement du club en collaboration avec le comité.

Gestion des structures entraînements :

- Il constitue des groupes homogènes (niveau - age) en collaboration avec le référent de catégorie.
- Il propose le planning général.
- Il organise les réunions de parents.
- Il définit le programme pédagogique de la saison adapté au niveau des joueurs.

Gestion des équipes et du projet sportif – Coordination des équipes :

- Il propose aux dirigeants le nombre d'équipe et leur constitution.
- Il inscrit les équipes validées par les dirigeants dans les délais impartis.
- Il établit le calendrier annuel et le communique aux personnes concernées.
- Il organise les réunions des équipes et des responsables de catégorie.
- Il assure la mise en place des projets sportifs décidées par le comité.
- Il participe au suivi des joueurs.
- Il coordonne les différents entraîneurs du club.

Gestion des événements, tournois et animations :

- Il établit un programme annuel pour validation par le comité.
- Il s'assure des moyens nécessaires à l'organisation : cahier des charges, matériel, rangement....
- Il participe à la préparation, au déroulement et au bilan.
- Il veille à l'exécution de la mission par les responsables désignés : préparation, déroulement et bilan.

Gestion humaine – Management d'équipe :

Il assure la gestion et la coordination des ressources humaines du club.

- Il élabore et propose le planning des entraîneurs pour validation.
- Il suit et remonte la présence des entraîneurs.

Il manage les entraîneurs du club.

- Il organise et anime les réunions et établit les compte rendus.
- Il fixe les objectifs de formation et des résultats aux entraîneurs.
- Il veille au bon comportement des entraîneurs et des équipes sous sa responsabilité.
- Il encadre et aide au quotidien les entraîneurs.
- Il anticipe les besoins liés à l'encadrement.
- Il participe à la formation des entraîneurs.
- Il participe à des formations continues dans les domaines le concernant.

Gestion des relations :

- Il évalue la satisfaction des adhérents.
- Il veille à la qualité des relations avec toutes les parties prenantes.
- Il assure la mise en place des actions de communication décidées par le comité.

Gestion du matériel :

- Il s'assure du bon entretien et du renouvellement du matériel.
- Il est impliqué dans les projets équipements.
- Il organise et supervise la vente du matériel.

2. Missions pédagogique de terrain :

- Il fixe les objectifs pour les entraîneurs et les équipes
- Il prépare les séances pédagogiques adaptées à chaque catégorie.
- Il gère les animations qui lui sont confiées.
- Il assure le relationnel avec les parents.
- Il est présent régulièrement avec les différents équipes du club (inter – groupe fort).
- Il est présent régulièrement aux matchs des équipes du club ou suivi par Veo (inter -groupe fort).
- Il transmet aux entraîneurs les informations souhaitées par le comité.